

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1498

79 - Deux-Sèvres

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay

ASSOCIATION FRANÇAISE DES PREMIERS SECOURS DES DEUX-SÈVRES (A.F.P.S. 79).

Objet : le développement et la formation aux premiers secours et du secourisme ainsi que l'exercice de missions de sécurité civile au sens donné à ce terme par la législation en vigueur ; l'association départementale affiliée regroupe sur le plan départemental, les délégations (antennes) et les associations dites locales ou conventionnées ; à ce titre, l'association départementale assure, sur le plan départemental, la représentation de la fédération A.F.P.S., dans le respect des directives imposées par celle-ci ; dans ce contexte, l'association départementale a, plus particulièrement, pour objet, de représenter la fédération A.F.P.S. dans le département, d'y faire respecter les règlements nationaux, de concourir au développement de ses activités selon les directives définies par son conseil d'administration et en accord avec la fédération A.F.P.S., d'assurer l'enseignement des premiers secours et toute formation complémentaire et optionnelle aux premiers secours, de la prévention, de l'hygiène, sécurité et des conditions de travail, d'exercer une mission de sécurité civile au sens donné à ce terme par la législation en vigueur

Siège social : 71, avenue du Général de Gaulle, 79200 Parthenay.

Date de la déclaration : 7 janvier 2021.